



**Article 6** : Le tarif de location de ligne d'eau pour les maîtres-nageurs qui souhaitent donner des leçons particulières s'élève à 104 euros par an.

**Article 7** : Les tarifs de l'accès aux bassins et de l'espace Thermes s'établissement comme suit :

### PISCINE

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ENTREE UNITAIRE	6.50€	4.50€	12.50€
CARTE DE 10 ENTREES (valable un an à compter de la date d'achat)	56.50€	37.50€	112.50€
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	324.50€	206€	492€
DE 7h A 13h DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 AVRIL (sauf week-end et jours fériés)	6.50€		6.50€

### ESPACE THERMES

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ENTREE UNITAIRE	14€	11.50€	26€
CARTE DE 10 ENTREES (valable un an à compter de la date d'achat)	122€	103€	234€
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	541€	442 €	786.50€

**Article 8** : Les tarifs de l'atelier relaxation sont fixés comme suit :

- Tarif résident : **52.00 euros**
- Tarif non résident : **62.50 euros**

**Article 9** : Les personnes justifiant d'un abonnement annuel, d'une carte de 10 entrées piscine / Thermes et lors de l'achat d'une entrée unitaire bénéficient d'un tarif préférentiel pour accéder à l'espace détente, les tarifs sont fixés comme suit :

- Tarif résident : **42.00 euros**
- Tarif non résident : **57.50 euros**

**Article 10** : Une carte CE (Comité d'entreprises) de 10 entrées piscine d'une durée de validité d'un an avec 1 seul passage est proposée uniquement aux entreprises implantées à Puteaux. **Un minimum de 5 cartes doit être acheté pour bénéficier du tarif suivant :**

- Tarif d'une carte 10 entrées CE **62.50 Euros**

## ENTRÉES UNITAIRES AQUATIQUE, MUSCULATION ET FITNESS

**Article 11** : Les tarifs uniques des entrées unitaires sont fixés comme suit :

	MUSCULATION	FITNESS	AQUATIQUE
TARIFS RESIDENTS	16€	16€	16€
TARIFS NON RESIDENTS	21€	21€	21€

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

**Article 12** : Les tarifs des activités aquatiques sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 10 COURS	92€	73€	320€
CARTE DE 20 COURS	172€	137€	555€
CARTE DE 30 COURS	217€	174€	732€
CARTE DE 60 COURS	335€	284€	1258€

**Article 13** : Les adhérents du Club 102 s'acquitteront de la somme de 6.50 euros par personne pour participer à un cours aquatique.

## MUSCULATION

**Article 14** : Les tarifs des salles de musculation, Sunil Ramphul, Puteaux Fit'zen et Puteaux fitness, sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 30 HEURES	94€	67€	159€
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	36€	29€	62€
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	104€	83€	177€
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	312€	250€	530€

## **FITNESS**

**Article 15** : Les tarifs des activités fitness sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 10 COURS	62€	50€	106€
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	42€	33€	71€
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	125€	100€	212€
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	307€	245€	522€

## **MUSCULATION ET FITNESS**

**Article 16** : Les tarifs de musculation et fitness sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	55€	44€	94€
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	160€	128€	272€
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	434€	346€	737€

**Article 17** : La perte ou le vol de la carte donnée à l'utilisateur pour accéder à la piscine, à l'espace Thermes ou aux activités aquatiques, musculation et fitness entraînera le paiement d'une somme de **5.50 euros** pour la récréation d'une nouvelle carte.

**Article 18** : En cas de perte ou de vol de la clé du casier de la piscine, la somme de **5.50 euros** sera demandée à l'utilisateur pour l'ouverture de son casier.

**Article 19** : Aucune demande de remboursement pour les entrées piscine, piscine/Thermes, activités aquatiques, fitness et musculation ne sera acceptée quel que soit le motif.

**Article 20** : Aucune réduction ne sera accordée pour les entrées unitaires.

**Article 21** : Aucun tarif réduit ne sera accordé aux personnes n'habitant pas la commune de Puteaux pour les tarifs de la piscine, de l'espace Thermes, des activités aquatiques, musculation et fitness.

**Article 22** : Les tarifs d'accès à la piscine Marius Jacotot sont fixés comme suit :

	TARIT ADULTES	TARIF ENFANT
ENTREE UNITAIRE	3.50€	3€
CARTE DE 10 ENTREES	27€	23.50€

**Article 23** : Le tarif enfant est applicable de 3 à 12 ans.

**Article 24** : Les nouveaux tarifs seront appliqués à partir du lundi 1 juillet 2024.

**Article 25** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine
- Monsieur le Trésorier Principal, Receveur Municipal de la Ville de Puteaux

Fait à Puteaux, le 19/06/2024

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux  
Président du territoire  
Paris Ouest La Défense



- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de sa publication/notification